

DEMANDE DE DÉROGATION AU GEL D'EMBAUCHE DÉBUTANT LE 1^{ER} AVRIL 2020

MINISTÈRE OU ORGANISME: LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (FADQ)

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE (VEUILLEZ INDIQUER LES ÉLÉMENTS VISANT À DÉMONTRER LE CARACTÈRE ESSENTIEL DES EFFECTIFS DEMANDÉS)

La Financière agricole du Québec (FADQ) a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Elle met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activité. La nature des activités de l'organisation contribue directement à la **sécurité alimentaire** des Québécois, notamment par la diversité de ses programmes destinés aux producteurs agricoles. Avec près de 20 000 clients, la FADQ a un impact direct sur le **bien-être économique** de plusieurs entreprises agricoles et conséquemment, sur les citoyens qui en bénéficient. Pour ces raisons, les activités de la FADQ sont jugées prioritaires et indispensables.

Dans la réalisation de sa mission, la FADQ doit toujours être en mesure de rencontrer ses obligations et d'intervenir avec sa gamme d'outils financiers et de gestion des risques pour préserver la stabilité économique des entreprises agricoles et cette intervention est d'autant plus essentielle en situation de crise. À la crise sanitaire que nous vivons, s'ajoutent des risques liés à des conditions climatiques difficiles (ex. : épisodes de grêle, sécheresse ou inondations) ou de conjoncture économique générant de l'instabilité (ex. : importante chute de prix, récession ou hausse importante de l'endettement).

L'intervention de la FADQ doit donc souvent s'effectuer avec rapidité et efficacité, d'où le caractère indispensable des postes demandés. Spécifions que 57% de ces derniers sont des techniciens agricoles dont le comblement était prévu avec la nouvelle banque de personnes qualifiées rendue disponible uniquement le 19 mars 2020. Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, les comblements n'ont pu s'effectuer. Les techniciens agricoles occupent des fonctions essentielles à la réalisation de la mission de la FADQ et les postes vacants fragilisaient déjà la prestation de service dans certaines régions du Québec.

De façon à assurer la réalisation de sa mission au bénéfice des producteurs agricoles, trente postes sont demandés et ils contribueront aux activités prioritaires de l'organisation.

2) SYNTHÈSE DES DEMANDES DE DÉROGATION

Titre de l'emploi	Classe de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers	Nombre d'emplois occasionnels ou étudiants			Motifs ¹	Décision SCT
			Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche	Rappel à l'emploi		
Technicien agricole	257-10	9	1	3	4	<p>Bien-être économique et sécurité alimentaire : les demandes visent à combler 13 emplois de techniciens en assurances agricoles et 4 emplois de techniciens en financement. Plusieurs de ces postes étaient vacants depuis un bon moment et rendait difficile la prestation de service dans plusieurs régions. La nouvelle banque de personnes qualifiées a été rendue disponible uniquement le 19 mars 2020 et l'organisation n'a pu procéder au comblement de ces postes avant le gel d'embauche. Cette situation, jumelés aux besoins de main-d'œuvre associés à la saison des récoltes, justifie leur caractère incontournable pour assurer la continuité des opérations. À cet effet, les conseillers en assurances sont affectés directement au service à la clientèle afin d'assurer la continuité des opérations pour l'adhésion aux programmes d'assurance et de protection du revenu, le traitement des avis de dommage et le paiement d'indemnités ou de compensations auprès des producteurs agricoles. Leur présence est requise afin d'assurer la continuité des opérations sur l'ensemble du territoire québécois et prévenir toute interruption de service liée notamment à des conditions climatiques difficiles.</p> <p>La situation de la COVID-19 a un impact direct sur ces travailleurs notamment ceux en financement à cause des nouvelles mesures mises en place, dont le crédit spécial aux agriculteurs et le moratoire de décaissement pour ceux qui vivent des situations plus difficiles. Les activités de La Financière agricole étant considérées comme prioritaires, la contribution attendue par le comblement de ces postes est importante et essentielle.</p>	

Agents de développement industriel	102-00	3	2	3		Bien-être économique et sécurité alimentaire : les conseillers en financement sont affectés au service à la clientèle. Ils assurent la continuité des opérations dans l'analyse des dossiers de prêt et de subvention incluant également le suivi des nouvelles mesures, annoncées en période de pandémie, pour soutenir les producteurs agricoles. Deux postes d'analyste affectés au service à la clientèle et au traitement des dossiers AGRI sont requis pour la continuité des opérations qui vise à émettre des paiements et des avis de dépôt aux producteurs agricoles. Ces conseillers assurent aussi le suivi des nouvelles mesures annoncées pour soutenir les producteurs agricoles en période de pandémie (COVID-19).	
Agente de secrétariat	221-20		1			Bien-être économique et sécurité alimentaire : ce poste assure le soutien administratif des activités de la direction des ressources humaines et de façon particulière, celles liées à la dotation. Elle procède au suivi des autorisations d'embauche, vérifie la mise en page et la révision linguistique des descriptions d'emploi, prépare et révise les projets d'affichage pour les différents processus, procède à l'affichage des envois ou à l'envoi des offres occasionnelles dans Emploi en ligne, transmet les avis aux candidats, assure le suivi des demandes de mutation auprès des autres MO, fait la saisie dans SAGIR pour l'embauche des nouveaux, fait les actes de nominations, etc. Tout le soutien administratif de la DRH est réparti uniquement entre deux agentes de secrétariat, dont la ressource demandée. Le non-renouvellement de cette ressource compromet la réalisation des activités de la DRH et conséquemment, a un impact sur les activités de l'organisation.	
Étudiants	990		1	3		Bien-être économique et sécurité alimentaire : les étudiants visés apportent une contribution importante à l'équipe de la direction de l'intégration des programmes (DIP) dont le mandat est de soutenir les centres de services qui sont en interaction directe avec les producteurs agricoles. Cette direction doit gérer tous les allègements aux programmes pour aider les producteurs agricoles à traverser la crise actuelle liée à la COVID-19. Les conditions climatiques qui prévaudront à l'été 2020 sont inconnues. Il faut s'assurer d'avoir les ressources suffisantes afin de gérer adéquatement une crise climatique qui s'ajouterait à la crise sanitaire. Historiquement, la DIP a toujours fait appel à des étudiants afin de gérer le surplus de travail associé à la saisonnalité des opérations. Cette direction est responsable de coordonner les paiements en ASRA, AGRI et ASREC auprès de la clientèle agricole.	
TOTAL		12	5	9	4		
TOTAL ¹ Se référer aux critères mentionnés dans le communiqué							30

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE OU DU DIRIGEANT D'ORGANISME

SIGNATURE :



M. ERNEST DESROSIERS, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

2020-04-22

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	ANNIE JACQUES
TÉLÉPHONE :	418 834-6867, POSTE 6555
COURRIEL	ANNIE.JACQUES@FADQ.QC.CA

3) RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (DGGGRH – SSPFPRGI)

COMMENTAIRES : RECOMMANDATIONS :

AUTORISATION ET APPROBATION

SIGNATURE :

NOM ET TITRE : M. ÉRIC DUCHARME, SECRÉTAIRE DU CONSEIL DU TRÉSOR

DATE